

Collecte des déchets ménagers

La gestion des déchets ménagers est de la compétence du SMICTOM de la Région de Fontainebleau (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères).

Depuis le 1er janvier 2018, le périmètre du SMICTOM s'est étendu à l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau. Le syndicat est aujourd'hui composé de 35 communes, soit 105 000 habitants.



Concernant le tri des déchets : Les poubelles ont des couvercles de couleur jaune, verte, marron ou bordeaux. Elles sont simples ou compartimentées.

Concernant le compostage : Le SMICTOM propose à tous les habitants de son territoire des composteurs à moitié prix, livrés et montés, fournis avec un bio-seau et un guide sur le compostage. Des petites vidéos pédagogiques sur le compostage ont été réalisées. Elles sont à voir dans la rubrique correspondante du site internet du SMICTOM.

Concernant les tarifs d'Allo déchets : Ceux-ci dépendent de la nature des déchets collectés et de leur volume. Il faut compter environ 10 euros le m³.

Adresse

SMICTOM
56, route de Bourgogne BP 04
77250 VENEUX-LES-SABLONS

Liens utiles

[Site internet du SMICTOM](#)
[Les consignes de tri](#)
[Le compostage](#)
[Allo Déchets](#)

Contact

Tél. 0 800 133 895 Numéro vert (gratuit) :
Fax. 01 60 70 88 98
smictom2@wanadoo.fr